

LE COUP DE POUCE FORMATION RÉSERVÉ AUX TPE*

DYNAMISEZ LES COMPÉTENCES
DE VOS SALARIÉS !

AGEFOS PME vous propose son opération
« Coup de pouce TPE », des financements
exceptionnels pour vos actions de formation
en 2017. Profitez-en sans attendre !

POUR QUI ?

Tous les collaborateurs des entreprises
de moins de 11 salariés, adhérentes** à
AGEFOS PME, quels que soient leur âge,
leur qualification ou leur ancienneté
(hors emplois d'avenir).

QUELLES FORMATIONS ?

Toute action de formation contribuant au
développement des compétences de vos salariés.
(Sous réserve d'une durée de formation \geq 7 h)

QUEL FINANCEMENT ?

- Coût pédagogique et rémunération
à des conditions privilégiées.
- AGEFOS PME règle directement l'organisme
de formation, sauf avis contraire de l'entreprise.

DES QUESTIONS ?

Votre conseiller AGEFOS PME et
les actions menées sur votre territoire :

tpe.agefos-pme.com

* Très petites entreprises

** Sous réserve du versement de votre contribution formation à AGEFOS PME au 28/02/2017



DISPOSITIF EXCEPTIONNEL !

Le « Coup de pouce TPE »
est un financement
spécifique mis à la
disposition des TPE
par AGEFOS PME
pour leur permettre
de renforcer la formation
de leurs collaborateurs.